

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Julie Brazeau, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Sainte-Adèle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 12 juin 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des gains et pertes de réévaluation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	44
Analyse des charges	56

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville de Sainte-Adèle

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la VILLE DE SAINTE-ADÈLE (la « Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE SAINTE-ADÈLE au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la VILLE DE SAINTE-ADÈLE inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport « Faits saillants - Rapport financier 2024 », mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport « Faits saillants - Rapport financier 2024 » avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

[Original signé par]

LISE GUAY, CPA auditrice
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.
Sainte-Adèle, le 12 juin 2025

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	31 487 740	31 758 775	30 179 998
Compensations tenant lieu de taxes	2	783 220	745 070	715 554
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 368 840	5 286 055	5 024 413
Services rendus	5	1 227 560	1 371 979	1 298 220
Imposition de droits	6	2 059 220	3 879 978	3 372 468
Amendes et pénalités	7	145 000	118 759	165 846
Revenus de placements de portefeuille	8	258 730	615 016	651 740
Autres revenus d'intérêts	9	419 700	412 507	343 407
Autres revenus	10	25 250	490 151	120 628
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	37 775 260	44 678 290	41 872 274
Charges				
Administration générale	14	6 365 488	5 882 965	5 548 093
Sécurité publique	15	5 385 052	5 450 242	5 296 541
Transport	16	10 996 311	10 510 031	9 924 360
Hygiène du milieu	17	8 442 022	8 797 862	8 490 195
Santé et bien-être	18	227 890	205 567	269 430
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 625 101	1 539 490	1 445 327
Loisirs et culture	20	4 864 952	4 828 682	4 185 781
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 588 872	1 622 027	1 327 018
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	39 495 688	38 836 866	36 486 745
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(1 720 428)	5 841 424	5 385 529
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		56 886 861	51 501 332
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		56 886 861	51 501 332
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		62 728 285	56 886 861

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	12 515 179	10 672 562
Débiteurs (note 5)	2	21 328 455	19 412 163
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	33 843 634	30 084 725
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	7 142 582	7 065 949
Revenus reportés (note 11)	12	7 470 140	5 189 593
Dette à long terme (note 12)	13	51 802 847	48 745 837
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	125 500	60 647
	16	66 541 069	61 062 026
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(32 697 435)	(30 977 301)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	94 179 207	86 715 779
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	43 964	43 964
Stocks de fournitures	20	707 806	651 442
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	494 743	452 977
	23	95 425 720	87 864 162
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	62 728 285	56 886 861
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	62 728 285	56 886 861
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	62 728 285	56 886 861
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(1 720 428)	5 841 424	5 385 529
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	12 832 343)	11 282 900)
Produit de cession	3		54 639	21 743
Amortissement	4		5 283 523	5 182 018
(Gain) perte sur cession	5		(31 576)	(21 704)
Réduction de valeur / Reclassement	6		62 329	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(7 463 428)	(6 100 843)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(56 364)	(51 911)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(41 766)	(347 436)
	13		(98 130)	(399 347)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(1 720 428)	(1 720 134)	(1 114 661)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(30 977 301)	(29 862 640)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(30 977 301)	(29 862 640)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(32 697 435)	(30 977 301)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 841 424	5 385 529
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	5 283 523	5 182 018
Autres			
▪ (Gain) Perte sur cession d'immobilisations corporelles	3.1	(31 579)	(21 704)
▪ Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	3.2	62 332	
	4	11 155 700	10 545 843
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(1 916 292)	(2 007 843)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 090 679	1 885 714
Revenus reportés	8	2 280 547	782 035
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(56 364)	(51 911)
Autres actifs non financiers	12	(41 766)	(347 436)
	13	12 512 504	10 806 402
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(13 781 536)	(11 282 900)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	54 639	21 743
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(13 726 897)	(11 261 157)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	15 892 000	8 692 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(12 809 000)	(9 672 000)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(25 990)	19 197
Autres			
▪	28.1		
	29	3 057 010	(960 803)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	1 842 617	(1 415 558)
Solde déjà établi	31	10 672 562	12 088 120
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	10 672 562	12 088 120
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	12 515 179	10 672 562

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sainte-Adèle est un organisme municipal régi par la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par le conseil composé de six conseillers et un maire.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Ville de Sainte-Adèle, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

D) Passifs

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux et du fonds pour la réfection et l'entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par ces fonds.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

E) Actifs non financiers

Étant donné leur nature, les actifs non financiers de la Ville sont normalement employés pour fournir des services futurs. Les éléments incorporels autres que les éléments incorporels achetés ne sont pas constatés dans les états financiers de la Ville

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

- Infrastructures : 15 à 40 ans
- Bâtiments : 15 à 40 ans
- Bâtiments - Portion relative aux OMHS : 5 à 10 ans
- Véhicules : 2 à 15 ans
- Machinerie, outillage et équipement : 1 à 20 ans
- Machinerie, outillage et équipement - Portion relative aux OMHS : 10 ans
- Ameublement et équipement de bureau : 1 à 10 ans
- Autres : 1 an

Les oeuvres d'art ne sont pas constatées à titre d'immobilisations corporelles dans les états financiers. Tout montant encouru pour acquérir une oeuvre d'art est porté immédiatement en charge. La Ville possède des sculptures et des tableaux réalisés par des artistes locaux.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville utilisera les services acquis.

F) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

Taxes

Les taxes sont constatées lors du dépôt du rôle de perception initial à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ce rôle. Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées à partir de la date de prise d'effet des certificats émis par l'évaluateur.

Compensations tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes sont constatées lorsqu'une demande de paiement a été effectuée, sauf pour celles provenant du gouvernement du Québec et de ses entreprises où la constatation survient lorsque les sommes sont encaissées.

Transferts

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Services rendus

Les services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Imposition de droits

Les revenus de permis sont constatés au moment de la délivrance du permis au payeur.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date d'inscription du transfert par l'Officier de publicité foncière.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Amendes et pénalités

Les revenus liés à l'imposition d'amendes ou de pénalités sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever les sommes en cause. Lorsque les dispositions législatives ou réglementaires applicables prévoient un délai de contestation ou requièrent une réponse à l'accusation de la part de l'assigné, les revenus ne sont constatés que lorsque ces événements ont eu lieu.

Revenus de placements de portefeuille

Les revenus de placements de portefeuille sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les intérêts sur les dépôts en banque et les placements de portefeuille, s'il y a lieu.

Autres revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les revenus d'intérêts non associés aux dépôts en banque et aux placements de portefeuille, notamment sur les arriérés de taxes.

Autres revenus

Les revenus rattachés à la cession d'actifs sont comptabilisés comme revenus à la date de l'acte de transfert.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Il en est de même pour le régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM).

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite par financement salarial offert par la Ville à ses pompiers est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville reporte l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, les DCTP représentent aussi, en contrepartie, la part des frais reportés financés à long terme, essentiellement des frais d'émission de la dette à long terme, dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que des dépenses de fonctionnement non encore réalisées et par conséquent non encore imputées aux activités de fonctionnement bien qu'ayant déjà fait l'objet d'un financement à long terme.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.
- Éléments présentés à l'encontre des DCTP :
 - pour le financement des activités de fonctionnement: au fur et à mesure de l'amortissement des frais reportés liés à la dette à long terme.
- Composantes du Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - les DCTP sont débités ou crédités à même toute écriture affectant la dette à long terme à titre de Financement à long terme des activités de fonctionnement ou de Remboursement de la dette à long terme, dans la conciliation à des fins fiscales servant à établir l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et autres actifs financiers, s'il y a lieu, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer, de la provision pour contestation d'évaluation et de la dette à long terme, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Dette à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

De plus, la Ville a choisi de ne pas inclure dans les montants des versements estimatifs pour les prochains exercices présentés à la note 12, le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

Opérations entre apparentés

La Ville est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la Ville.

La Ville n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la Ville et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

3. Modification de méthodes comptables

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Adoption initiale - Chapitre SP 3400 - Revenus

À compter du présent exercice, la VILLE DE SAINTE-ADÈLE a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400 - Revenus, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3400, la Ville a analysé ses différentes sources de revenus pour déterminer celles qui sont issues d'opérations qui comportent des obligations de prestations (appelées « opérations avec contrepartie ») de celles issues d'opérations sans obligation de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

Adoption initiale - Chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par la Ville sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque la Ville en obtient le contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats, ni sur la situation financière puisque la Ville ne détient pas de partenariats public-privé.

Adoption initiale - Note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences de la note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers de la Ville puisqu'elle ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	12 515 179	10 672 562
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	12 515 179	10 672 562
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	12 515 179	10 672 562
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	3 638 002	5 298 489
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	8 135 149	5 118 014

Note**5. Débiteurs**

		2024	2023
Taxes municipales	9	2 571 665	1 860 921
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	14 889 010	13 520 317
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 333 334	1 865 746
Organismes municipaux	13	63 643	148 857
Autres			
▪ Frais de cour, amendes et autres	14.1	758 346	885 625
▪ Droits de mutations	14.2	1 712 457	1 130 697
	15	21 328 455	19 412 163
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	10 464 575	9 295 378
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	10 464 575	9 295 378
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	412 132	442 939
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	12 842 186	11 868 406
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	1 081 319	1 227 815
Ministère de la Culture et des Communications	25	104 967	98 900
Autres ministères/organismes	26	860 538	325 196
	27	14 889 010	13 520 317

Note

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités, est d'un montant de 15 984 242 \$ (2023 - 15 116 096 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Certains débiteurs du gouvernement du Québec relatifs à des paiements de transfert de type pluriannuel portent intérêt à des taux variant de 1,34 % à 4,72 % et viennent à échéance de 2025 à 2044. Les encaissements relatifs à ces débiteurs au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025	-	722 525 \$
2026	-	739 970 \$
2027	-	757 916 \$
2028	-	723 362 \$
2029	-	741 183 \$
2030 et plus	-	8 475 154 \$

6. Prêts

	2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28	
Prêts à un fonds d'investissement	29	
Autres		
▪	30.1	
	31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	

Note**7. Placements de portefeuille**

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

Note**8. Autres actifs financiers**

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
▪	41.1	
	42	

Note**9. Emprunts temporaires**

La VILLE DE SAINTE-ADÈLE bénéficie d'une marge de crédit autorisée de 5 500 000 \$ au taux préférentiel en vigueur pour ses activités de fonctionnement et d'investissement. Au 31 décembre 2024, le solde utilisé de cette marge était de 0 \$ et le taux était de 5,45 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	2 635 551	3 490 857
Salaires et avantages sociaux	44	1 340 730	1 379 053
Dépôts et retenues de garantie	45	2 350 355	1 780 375
Provision pour contestations d'évaluation	46	105 160	19 542
Autres			
▪ Organismes municipaux	47.1	360 207	118 437
▪ Intérêts courus sur dette	47.2	344 188	269 127
▪ Taxes à la consommation	47.3	6 391	8 558
	48	7 142 582	7 065 949

Note

La valeur comptable des crédoiteurs et autres charges à payer, excluant les taxes à la consommation à payer, les avantages sociaux à payer et la provision pour contestation d'évaluation, est d'un montant de 5 690 301 \$ (2023 - 5 541 484 \$).

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51	10 000	30 620
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Intérêts	54.1		254 876
▪ Frais d'émission	54.2		2 615
▪ Programme Accès Logis	54.3	3 820 288	2 659 573
▪ Entente de développement culturel	54.4	15 786	11 082
▪ MRC - Volet 3 et autres	54.5	40 835	
▪ Autres	54.6	16 559	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	420 010	312 847
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	919 589	858 561
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	1 528 704	366 252
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Inscription loisirs, autres	62.1	36 310	31 108
▪ Dons	62.2	662 059	662 059
	63	7 470 140	5 189 593

Note

Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe s'élèvent à 307 163 \$ (2023 - 328 943 \$) pour le Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et à 411 839 \$ (2023 - 284 659 \$) pour le Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels. Les montants constatés à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent respectivement de 200 000 \$ (2023 - 208 651 \$) et de 350 811 \$ (2023 - 72 030 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les paiements de transfert comptabilisés à titre de revenus reportés totalisent 3 903 468 \$ (2023 - 2 958 766 \$). Ils sont constitués de sommes reçues des gouvernements ou d'organismes gouvernementaux dans le cadre de différents programmes de subvention se rapportant principalement au développement économique et au tourisme ainsi qu'à des travaux afférents à des infrastructures et à des bâtiments. Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe concernant les paiements de transferts s'élèvent à 1 203 977 \$ (2023 - 165 252 \$). Les sommes seront constatées à titre de revenus lorsque la Ville respectera les stipulations prévues aux ententes ou réalisera les travaux déterminés, selon des échéances établies. Les sommes constatées à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent à 259 275 \$ (2023 - 40 026 \$).

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,30	2025	2044	64	52 144 000	49 061 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	52 144 000	49 061 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(341 153)	(315 163)
					72	51 802 847	48 745 837

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		4 479 000			4 479 000
2026	74		4 435 000			4 435 000
2027	75		4 017 000			4 017 000
2028	76		3 984 000			3 984 000
2029	77		3 987 000			3 987 000
2030 et plus	78		31 242 000			31 242 000
	79		52 144 000			52 144 000
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		52 144 000			52 144 000

Note

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices n'incluent pas le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	42 918
Autres régimes (REER et autres)	88	620 076
Régimes de retraite des élus municipaux	89	36 357
	90	699 351
		42 887
		546 147
		31 843
		620 877

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

14. Autres passifs

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	125 500
Autres	93.1	
	94	60 647
		125 500
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	60 647
Passifs engagés	96	56 700
Passifs réglés	97	()
Charge de désactualisation ¹	98	5 472
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	2 681
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	125 500
		60 647

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La Ville possède un bâtiment qui contient de l'amiante, et par conséquent, la Ville est légalement tenue d'effectuer des activités de mise au rebut lors de la rénovation ou de la démolition de ce bien. Les activités de mise au rebut comprennent la manipulation et l'élimination de l'amiante d'une manière prescrite lorsqu'il est perturbé. Les flux de trésorerie futurs non actualisés attendus représentent un coût de réduction dans 4 ans de 37 096 \$. Le passif total estimé de 32 741 \$ est basé sur la somme des flux de trésorerie futurs actualisés pour les activités de mise en rebut en utilisant un taux d'actualisation de 4,25 % et en supposant une inflation annuelle de 2 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Ville possède un autre bâtiment qui contient de l'amiante, et par conséquent, la Ville est légalement tenue d'effectuer des activités de mise au rebut lors de la rénovation ou de la démolition de ce bien. Les activités de mise au rebut comprennent la manipulation et l'élimination de l'amiante d'une manière prescrite lorsqu'il est perturbé. Les flux de trésorerie futurs non actualisés attendus représentent un coût de réduction dans 5 ans de 69 817 \$. Le passif total estimé de 59 110 \$ est basé sur la somme des flux de trésorerie futurs actualisés pour les activités de mise en rebut en utilisant un taux d'actualisation de 4,25 % et en supposant une inflation annuelle de 2 %.

En 2008, la Ville a acquis deux réservoirs souterrains qui ont une durée de vie utile de 10 ans. La Ville est légalement tenue d'enlever et de disposer des réservoirs souterrains à la fin de leurs utilisations. Les réservoirs sont amortis sur cette période en utilisant un amortissement linéaire. Conformément à SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service des immobilisations, la Ville a comptabilisé un passif lié à l'obligation d'enlèvement des réservoirs au montant de 33 649 \$. Ce solde a été calculé à partir d'une estimation non actualisée des dépenses d'enlèvement de 49 715 \$ devant être encourues en 10 ans. Le taux d'actualisation est de 5 % et l'inflation annuelle de 2 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	44 310 025	2 353 533		46 663 558
Eaux usées	102	31 549 401	2 929 334	62 329	34 416 406
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	50 354 672	3 418 491		53 773 163
Autres					
▪ Autres - Infrastructures	104.1	6 000 286	351 697		6 351 983
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	13 867 568	2 315 164		16 182 732
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	6 463 082	1 891 718	905 221	7 449 579
Ameublement et équipement de bureau	109	1 634 094	220 268		1 854 362
Machinerie, outillage et équipement divers	110	7 887 600	234 612	13 165	8 109 047
Terrains	111	9 563 971	12 294		9 576 265
Autres	112				
	113	171 630 699	13 727 111	980 715	184 377 095
Immobilisations en cours	114	13 097 959	(894 768)		12 203 191
	115	184 728 658	12 832 343	980 715	196 580 286
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	27 242 003	839 238		28 081 241
Eaux usées	117	19 045 941	886 862		19 932 803
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	31 841 050	1 958 300		33 799 350
Autres					
▪ Autres - Infrastructures	119.1	4 644 093	145 307		4 789 400
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	5 344 296	380 503		5 724 799
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	3 369 012	477 509	882 158	2 964 363
Ameublement et équipement de bureau	124	1 333 790	124 088		1 457 878
Machinerie, outillage et équipement divers	125	5 192 694	471 716	13 165	5 651 245
Autres	126				
	127	98 012 879	5 283 523	895 323	102 401 079
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	86 715 779			94 179 207
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note

OMHS inclus dans les immobilisations corporelles	Solde au début	Addition	Cession	Total
OMHS - Incluses dans la catégorie « Bâtiments »				
Coût	28 898\$	57 928 \$	- \$	86 826 \$
Amortissement cumulé	(5 780)\$	(17 611)\$	- \$	(23 391) \$
OMHS - Incluses dans la catégorie « Machinerie, outillage et équipement divers »				
Coût	29 067\$	1 453 \$	- \$	30 520 \$
Amortissement cumulé	(2 907)\$	(3 197)\$	- \$	(6 104)\$
Solde à la fin	49 278\$	38 573 \$	- \$	87 851 \$

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134	43 964	43 964
	135	43 964	43 964
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	43 964	43 964

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	143.1	494 113	450 352
Autres			
▪ Dépôts fournisseurs	144.1	630	2 625
	145	494 743	452 977

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville a accordé, à différents fournisseurs, des contrats pour la gestion de l'écocentre, les services de transport, de location et d'agence de sécurité, la disposition et valorisation des boues ainsi que l'enlèvement de la neige sur plus d'un exercice financier. Le coût total de ces obligations contractuelles est de 4 678 208 \$.

Au 31 décembre 2024, ces contrats sont répartis de la façon suivante pour les trois prochains exercices financiers :

2025 - 2 945 474 \$
 2026 - 1 228 677 \$
 2027 - 504 057 \$

20. Droits contractuels

La Ville offre certaines de ses immobilisations en location. Le revenu total estimé au 31 décembre 2024 de ces droits contractuels est de 39 832 \$.

Le revenu de ces contrats est réparti de la façon suivante pour les deux prochains exercices financiers :

2025 - 19 719 \$
 2026 - 20 113 \$

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) Poursuites

La Ville a reçu des demandes introductives d'instance contre les membres du Conseil, contre la Ville et contre certains de ses employés. Lesdites réclamations totalisent une somme de 16 851 194 \$.

Les assureurs de la Ville ont pris fait et cause dans ces dossiers pour le compte de la Ville sous réserve des exclusions prévues aux différents contrats d'assurance.

À la date de signature des états financiers, il était impossible de prévoir l'issue de ces dossiers, la Ville contestant le bien-fondé de ces réclamations et par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers.

D) Autres**Passif au titre des sites contaminés**

La Ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés dont elle est responsable de la décontamination lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, lorsqu'il est prévu que des avantages économiques seront abandonnés et lorsqu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause. Aucun passif n'a été comptabilisé au 31 décembre 2024.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, en plus des acquisitions d'immobilisations corporelles présentées dans les activités d'investissement, la Ville a acquis des immobilisations corporelles, au montant de 1 014 652 \$, présentées dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre 2024 (2023 - 1 963 875 \$).

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par la Ville.

26. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	129 745 \$	167 246 \$
En souffrance		
moins de 3 mois	39 784 \$	10 937 \$
de 3 à 6 mois	5 309 \$	6 961 \$
de 7 à 12 mois	17 415 \$	10 048 \$
plus de 12 mois	75 296 \$	59 458 \$
	267 549 \$	254 650 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(55 420)\$	(54 275)\$
	<u>212 129 \$</u>	<u>200 375 \$</u>

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	54 275 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	1 145 \$
Montants recouverts	- \$
Solde à la fin	55 420 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

31 décembre 2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	5 690 301 \$	- \$	- \$	- \$	5 690 301 \$
Dette à long terme	4 479 000 \$	8 452 000 \$	7 971 000 \$	31 242 000 \$	52 144 000 \$
	<u>10 169 301 \$</u>	<u>8 452 000 \$</u>	<u>7 971 000 \$</u>	<u>31 242 000 \$</u>	<u>57 834 301 \$</u>

31 décembre 2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	6 804 706 \$	- \$	- \$	- \$	6 804 706 \$
Dette à long terme	4 551 000 \$	8 490 000 \$	7 483 000 \$	28 537 000 \$	49 061 000 \$
	<u>11 355 706 \$</u>	<u>8 490 000 \$</u>	<u>7 483 000 \$</u>	<u>28 537 000 \$</u>	<u>55 865 706 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Considérant que la Ville comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Ville prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2024 d'un montant de 125 152 \$.

27. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	31 487 740	31 758 775		31 758 775	30 179 998
Compensations tenant lieu de taxes	2	783 220	745 070		745 070	715 554
Quotes-parts	3					
Transferts	4	1 368 840	2 414 821		2 414 821	1 032 178
Services rendus	5	1 227 560	1 371 979		1 371 979	1 298 220
Imposition de droits	6	2 059 220	3 879 978		3 879 978	3 372 468
Amendes et pénalités	7	145 000	118 759		118 759	165 846
Revenus de placements de portefeuille	8	258 730	615 016		615 016	651 740
Autres revenus d'intérêts	9	419 700	412 507		412 507	343 407
Autres revenus	10	25 250	74 340		74 340	49 186
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	37 775 260	41 391 245		41 391 245	37 808 597
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		2 871 234		2 871 234	3 992 235
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17		40 000		40 000	
Autres	18		375 811		375 811	71 442
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		3 287 045		3 287 045	4 063 677
	22	37 775 260	44 678 290		44 678 290	41 872 274
Charges						
Administration générale	23	6 218 060	5 726 148	156 817	5 882 965	5 548 093
Sécurité publique	24	5 266 170	5 295 555	154 687	5 450 242	5 296 541
Transport	25	8 551 632	8 062 437	2 447 594	10 510 031	9 924 360
Hygiène du milieu	26	6 429 488	6 722 671	2 075 191	8 797 862	8 490 195
Santé et bien-être	27	227 890	205 567		205 567	269 430
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 608 510	1 522 302	17 188	1 539 490	1 445 327
Loisirs et culture	29	4 423 050	4 396 636	432 046	4 828 682	4 185 781
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	1 588 870	1 622 027		1 622 027	1 327 018
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	5 182 018	5 283 523	(5 283 523)		
	34	39 495 688	38 836 866		38 836 866	36 486 745
Excédent (déficit) lié aux activités	35	(1 720 428)	5 841 424		5 841 424	5 385 529

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(1 720 428)	5 841 424	5 385 529
Moins : revenus d'investissement	2 ()	(3 287 045)	(4 063 677)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(1 720 428)	2 554 379	1 321 852
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	5 182 018	5 283 523	5 182 018
Produit de cession	5		54 639	21 743
(Gain) perte sur cession	6		(31 576)	(21 704)
Réduction de valeur / Reclassement	7		62 329	
	8	5 182 018	5 368 915	5 182 057
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		73 596	45 292
Remboursement de la dette à long terme	17 (4 023 170)	(4 065 582)	(4 013 074)
	18	(4 023 170)	(3 991 986)	(3 967 782)
Affectations				
Activités d'investissement	19 ((25 000))	(232 053)	(113 928)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	(1 910)		342 942
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 037 650	1 411 512	957 595
Réserves financières et fonds réservés	22	(548 930)	(405 610)	(382 878)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	49 770	(13 745)	15 931
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	561 580	760 104	819 662
	26	1 720 428	2 137 033	2 033 937
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		4 691 412	3 355 789

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	3 287 045	4 063 677
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	(892 463)	(256 332)
Sécurité publique	3	(1 883 021)	(25 666)
Transport	4	(3 475 966)	(1 628 888)
Hygiène du milieu	5	(5 028 921)	(8 237 022)
Santé et bien-être	6	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(1 796)	(6 734)
Loisirs et culture	8	(1 550 176)	(1 128 258)
Réseau d'électricité	9	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()
	11	(12 832 343)	(11 282 900)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	()	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	5 630 085	2 708 965
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	232 053	113 928
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		6 352
Excédent de fonctionnement affecté	17	118 509	431 390
Réserves financières et fonds réservés	18	2 201 790	853 038
	19	2 552 352	1 404 708
	20	(4 649 906)	(7 169 227)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(1 362 861)	(3 105 550)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	10 533 510	10 090 699	9 187 469
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	2 367 160	2 275 595	2 127 640
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	15 286 900	15 132 096	14 414 285
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	1 257 851	1 258 185	1 053 836
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	330 019	347 745	268 724
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	1 000	16 097	4 458
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	3 802 360	3 802 346	3 560 407
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17	621 140	616 346	649 584
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	5 182 018	5 283 523	5 182 018
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Réclamations	21.1	67 750	31 275	28 532
▪ Mauvaises créances	21.2	25 000	(32 798)	(4 080)
▪ Autres	21.3	20 980	15 757	13 872
	22	39 495 688	38 836 866	36 486 745

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	6 928 209	3 509 853
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 450 606	5 742 573
Réserves financières et fonds réservés	3	2 993 475	4 753 210
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(2 296 080)	(2 401 232)
Financement des investissements en cours	5	(5 889 649)	(4 525 345)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	55 541 724	49 807 802
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	62 728 285	56 886 861
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	6 928 209	3 509 853
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	6 928 209	3 509 853
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Dette - Parc Claude-Henri-Grignon	12.1	347 980	371 278
▪ Activités de bienfaisance	12.2	2 349	2 349
▪ Dette - Camion incendie	12.3	43 400	64 500
▪ Budget - projets spéciaux	12.4	1 117 859	603 530
▪ Projets infrastructures	12.5	85 203	115 884
▪ Dépenses reportées	12.6	486 131	336 345
▪ Affectation - Aqueduc	12.7	436 640	650 000
▪ Affectation - Égout	12.8	719 689	855 687
▪ Affectation - Environnement	12.9	708 412	750 000
▪ Affectation - Pavage	12.10	253 000	493 000
▪ Affectation - Logements abordables	12.11	500 000	500 000
▪ Affectation - Changements climatiques	12.12	741 701	1 000 000
▪ Dette - REG 1340	12.13	8 242	
	13	5 450 606	5 742 573
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	5 450 606	5 742 573

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	2 777 197
Organismes contrôlés et partenariats	22	4 453 291
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	61 979
Organismes contrôlés et partenariats	24	126 414
Montant non réservé		
Administration municipale	25	1 444
Organismes contrôlés et partenariats	26	58 415
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	145 490
Autres		
▪ Fonds de stationnements	30.1	7 365
	31	2 993 475
	32	4 753 210
	2 993 475	4 753 210

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Assainissement des sites contaminés	40 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()(
Autres		
▪	43.1 ()(
	44 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()(
Utilisation du fonds de roulement	46 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()(
Utilisation du fonds de roulement	48 ()(
Autres		
▪	49.1 ()(
	50 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()(
Mesure relative à la COVID-19	52 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (535 649)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()(
Autres		
▪ Intérêts	55.1 (83 399)(
▪ Caution et décision arbitrale	55.2 (1 835 401)(
	56 (2 454 449)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	158 369
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	144 624
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	158 369
	63 (2 296 080)(
		2 401 232)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64 667 166	201 134
Investissements à financer	65 (6 556 815)(4 726 479)
	66 (5 889 649)	(4 525 345)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 94 179 207	86 715 779
Propriétés destinées à la revente	68 43 964	43 964
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 94 223 171	86 759 743
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 94 223 171	86 759 743
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (51 802 847)(48 745 837)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (341 153)(315 163)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 11 008 104	9 563 203
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78 2 454 449	2 545 856
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 (38 681 447)(36 951 941)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ())
	82 (38 681 447)(36 951 941)
	83 55 541 724	49 807 802

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()	()
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()	()
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()	()
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()	()
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	() ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

Depuis le 1er janvier 2017 tous les pompiers de la Ville doivent participer au régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ). Ce régime de retraite à prestations déterminées est un régime multi-employeurs instauré par la FTQ. Sa particularité réside dans le fait que le risque de déficit est supporté par les employés alors que la cotisation de l'employeur est fixe. Elle est fixée en fonction d'un pourcentage de la rémunération de l'employé. La Ville n'est pas responsable des déficits le cas échéant. Afin de réduire le risque de déficit, l'indexation de la rente est financée, mais elle n'est pas garantie, contrairement à la rente, elle est conditionnelle à la bonne santé financière du régime. D'autres mesures s'appliquent également pour réduire le risque de déficit. La charge relative à ce régime est représentée par la cotisation due par la Ville en contrepartie des services rendus par les employés au cours de l'exercice.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106	42 918	42 887
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110	42 918	42 887

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

La Ville offre à ses employés permanents des régimes de retraite sous la forme de REER collectif ou individuel. Trois régimes ont été créés, soit un régime par catégorie d'employés. La gestion de ces régimes est effectuée par des fiduciaires. Ces régimes sont des régimes à cotisations déterminées et la cotisation de la Ville est fixée en fonction d'un pourcentage de la rémunération pour les employés cadres et pompiers. Pour les employés cols bleus et blancs, la cotisation de la Ville est fixée, en partie, en fonction d'un pourcentage de la rémunération en plus d'un montant fixe versé pour chacun des employés. La charge relative à ces régimes est représentée par la cotisation due par la Ville en contrepartie des services rendus par les employés au cours de l'exercice.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	620 076	546 147
Autres régimes	115		
	116	620 076	546 147

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6	6

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	7 083	5 575
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	23 548	18 788
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	12 809	13 055
	121	36 357	31 843

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	21 064 440	21 190 852	19 408 782
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	3 963 760	4 003 792	3 773 838
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	1 411 290	1 395 231	1 299 562
Activités de fonctionnement	8	1 339 040	1 328 448	1 585 412
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	27 778 530	27 918 323	26 067 594
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 720 160	1 781 855	1 893 162
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 774 430	1 815 054	1 969 327
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17	68 000	83 476	74 921
Service de la dette	18	146 620	160 067	174 994
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	3 709 210	3 840 452	4 112 404
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	3 709 210	3 840 452	4 112 404
	27	31 487 740	31 758 775	30 179 998

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	1 470	763	729
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	9 340	9 334	9 334
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	258 780	258 727	247 083
Cégeps et universités	32	18 690	12 897	12 316
Écoles primaires et secondaires	33	309 230	279 338	266 766
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	597 510	561 059	536 228
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	5 480	4 774	4 520
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	1 060	716	1 066
Taxes d'affaires	38			
	39	6 540	5 490	5 586
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41	5 090	5 090	5 294
	42	5 090	5 090	5 294
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	174 080	173 431	168 446
	45	174 080	173 431	168 446
	46	783 220	745 070	715 554

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		58 121	2 650
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	82 080	766 622	144 343
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62		3 170	2 445
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63	5 510	1 755	3 223
Réseau de distribution de l'eau potable	64	49 400	133 232	70 626
Traitement des eaux usées	65	40 200	263 776	77 819
Réseaux d'égout	66	111 180	109 442	135 497
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68	150 000	194 402	208 594
Tri et conditionnement	69	12 490	12 491	13 049
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu				
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage				
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique				
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives				
Bibliothèques	84	74 000	28 990	66 381
Autres				
Autres	85	29 850	25 148	26 132
Réseau d'électricité				
	86			
	87	609 590	1 655 575	806 347

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	88		
Sécurité publique			
Police	89		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	90		
Autres	91		
Sécurité civile	92		
Autres	93		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	94	1 356 239	1 814 567
Enlèvement de la neige	95		
Autres	96		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	97		
Transport adapté	98		
Transport scolaire	99		
Autres	100		
Transport aérien	101		
Transport par eau	102		
Autres	103		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	464 516	2 357
Réseau de distribution de l'eau potable	105	543 746	507 723
Traitement des eaux usées	106	65 708	102 734
Réseaux d'égout	107	291 683	998 941
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	108		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	109		
Tri et conditionnement	110		
Autres	111		
Autres	112		
Cours d'eau	113		
Protection de l'environnement	114		
Autres	115		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	116		
Autres	117		
Sécurité du revenu			
Autres	119		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage			
Rénovation urbaine	121		
Promotion et développement économique			
Autres	123		
Loisirs et culture			
Activités récréatives		149 342	565 913
Activités culturelles			
Bibliothèques	125		
Autres	126		
Réseau d'électricité			
	127		
	128	2 871 234	3 992 235

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133			
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	759 250	759 246	225 831
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139	759 250	759 246	225 831
TOTAL DES TRANSFERTS	140	1 368 840	5 286 055	5 024 413

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	141	572 560	575 602	631 820
Évaluation	142			
Autres	143			
	144	572 560	575 602	631 820
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	25 000	38 340	33 385
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	25 000	38 340	33 385
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	170		
Autres	171		
Autres	172		
	173		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	174		
Rénovation urbaine	175		
Promotion et développement économique	176		
Autres	177		
	178		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	179		
Activités culturelles			
Bibliothèques	180		
Autres	181		183
	182		183
Réseau d'électricité	183		
	184	597 560	613 942
		613 942	665 388

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefte et application de la loi	185	520	36	136
Évaluation	186			
Autres	187	40 960	62 726	48 603
	188	41 480	62 762	48 739
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191	79 690	100 075	79 588
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194	79 690	100 075	79 588
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	22 200	64 407	63 055
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203	22 200	64 407	63 055
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205	38 480	39 105	35 110
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207	5 000	8 300	4 340
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210	3 660	2 848	2 801
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214	47 140	50 253	42 251

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	30 000	48 000	47 350
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224	30 000	48 000	47 350
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	385 240	399 150	326 419
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	3 950	4 875	5 412
Autres	227	20 300	28 515	20 018
	228	409 490	432 540	351 849
Réseau d'électricité				
	229			
	230	630 000	758 037	632 832
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	1 227 560	1 371 979	1 298 220

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	91 600	143 761	107 232
Droits de mutation immobilière	233	1 767 620	3 536 217	3 056 585
Droits sur les carrières et sablières	234	200 000	200 000	208 651
Autres	235			
	236	2 059 220	3 879 978	3 372 468
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	145 000	118 759	165 846
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238	258 730	615 016	651 740
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	419 700	412 507	343 407
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	10 000	31 576	21 704
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244		40 000	
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247	2 000	37 000	12 000
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	13 250	381 575	86 924
	250	25 250	490 151	120 628
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	776 940	770 369	6 461	776 830	678 085
Greffe et application de la loi	2	1 197 690	1 163 170	14 810	1 177 980	1 086 639
Gestion financière et administrative	3	2 332 010	1 955 385	68 817	2 024 202	1 847 342
Évaluation	4	437 950	422 283		422 283	425 202
Gestion du personnel	5	511 230	538 830	937	539 767	454 513
Autres						
▪ Primes d'assurances	6.1	672 710	670 143		670 143	749 616
▪ Autres	6.2	289 530	205 968	65 792	271 760	306 696
	7	6 218 060	5 726 148	156 817	5 882 965	5 548 093
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	3 282 050	3 245 457		3 245 457	3 109 843
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	1 846 540	1 922 162	154 687	2 076 849	2 066 121
Sécurité civile	11	13 870	10 191		10 191	11 032
Autres	12	123 710	117 745		117 745	109 545
	13	5 266 170	5 295 555	154 687	5 450 242	5 296 541
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	4 248 610	4 466 561	2 192 068	6 658 629	5 941 498
Enlèvement de la neige	15	3 799 309	2 994 401	217 163	3 211 564	3 398 955
Éclairage des rues	16	105 542	124 984	1 482	126 466	152 221
Circulation et stationnement	17	261 881	331 782	36 881	368 663	293 695
Transport collectif						
Transport en commun	18	136 290	144 709		144 709	137 991
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	8 551 632	8 062 437	2 447 594	10 510 031	9 924 360

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	647 836	592 642	99 858	692 500	765 741
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 688 447	2 020 964	891 794	2 912 758	2 710 754
Traitement des eaux usées	25	979 257	1 005 879	535 644	1 541 523	1 483 092
Réseaux d'égout	26	669 376	728 293	506 238	1 234 531	1 211 984
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	527 967	516 098		516 098	420 265
Élimination	28	645 180	645 179		645 179	520 124
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	72 869	28 193		28 193	555 352
Tri et conditionnement	30	391 940	386 949	41 657	428 606	129 704
Matières organiques						
Collecte et transport	31	538 966	518 535		518 535	410 515
Traitement	32	115 470	115 470		115 470	135 525
Matériaux secs						
Autres	34					
Plan de gestion						
Autres	36					
Cours d'eau	37	34 770	31 568		31 568	31 131
Protection de l'environnement	38	117 410	132 901		132 901	116 008
Autres	39					
	40	6 429 488	6 722 671	2 075 191	8 797 862	8 490 195
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	219 890	192 584		192 584	264 430
Autres	42		4 983		4 983	
Sécurité du revenu	43					
Autres	44	8 000	8 000		8 000	5 000
	45	227 890	205 567		205 567	269 430

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 202 050	1 113 704	17 188	1 130 892	1 036 050
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	402 860	405 504		405 504	402 318
Tourisme	50	3 600	3 094		3 094	6 959
Autres	51					
Autres	52					
	53	1 608 510	1 522 302	17 188	1 539 490	1 445 327
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	245 800	330 419	52 959	383 378	301 153
Patinoires intérieures et extérieures	55	139 326	140 396	12 006	152 402	121 781
Piscines, plages et ports de plaisance	56	212 287	203 487	19 199	222 686	168 318
Parcs et terrains de jeux	57	2 068 476	1 983 617	167 031	2 150 648	1 933 451
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59	154 443	235 751		235 751	196 750
Autres	60	95 176	104 500		104 500	95 986
	61	2 915 508	2 998 170	251 195	3 249 365	2 817 439
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	373 515	301 290	176 171	477 461	394 442
Bibliothèques	63	661 865	662 070	4 680	666 750	575 152
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66	472 162	435 106		435 106	398 748
	67	1 507 542	1 398 466	180 851	1 579 317	1 368 342
	68	4 423 050	4 396 636	432 046	4 828 682	4 185 781

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
	RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
	FRAIS DE FINANCEMENT						
	Dette à long terme						
	Intérêts	70	1 453 440	1 479 607		1 479 607	1 195 118
	Autres frais	71	134 430	126 323		126 323	127 442
	Autres frais de financement						
	Avantages sociaux futurs	72					
	Autres	73	1 000	16 097		16 097	4 458
		74	1 588 870	1 622 027		1 622 027	1 327 018
	EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	5 182 018	5 283 523 (5 283 523)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	905 991	752 962
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		111 369
Conduites d'égout	4	3 155 842	5 007 900
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	2 297 179	2 356 232
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8	66 901	378 577
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	363 461	19 885
Autres infrastructures	11	65 302	
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	1 172 595	114 878
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 009 663	1 018 308
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	1 884 760	1 141 141
Ameublement et équipement de bureau	18	113 962	204 357
Machinerie, outillage et équipement divers	19	850 400	136 871
Terrains	20	904 699	40 420
Autres	21	41 588	
	22	12 832 343	11 282 900

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	905 991	752 962
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		111 369
Conduites d'égout	4	3 155 842	5 007 900
Autres infrastructures	5	2 792 843	2 754 694
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	5 977 667	2 655 975
	12	12 832 343	11 282 900

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	225 880	236 500	225 880	236 500
Réserves financières et fonds réservés	3	126 415		64 436	61 979
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	12 795 870	1 717 995	1 169 373	13 344 492
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	26 349 632	3 749 186	2 605 893	27 492 925
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	39 497 797	5 703 681	4 065 582	41 135 896
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	9 295 378	1 968 545	799 348	10 464 575
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	9 295 378	1 968 545	799 348	10 464 575
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	267 825	84 625	(191 079)	543 529
	15	9 563 203	2 053 170	608 269	11 008 104
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	9 563 203	2 053 170	608 269	11 008 104
	19	49 061 000	7 756 851	4 673 851	52 144 000
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21		8 135 149	8 135 149	
Dette à long terme	22	49 061 000	15 892 000	12 809 000	52 144 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	52 144 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	6 556 815
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	298 479
Débiteurs	8	10 464 575
Autres montants	9	543 529
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	47 394 232
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	47 394 232
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	5 520 829
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	52 915 061
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	52 915 061
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2	422 280	422 283	425 202
Autres	3	281 070	281 071	250 991
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	12 700	12 695	11 793
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	116 290	116 288	116 129
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	1 675 410	1 675 400	1 598 542
Cours d'eau	13	29 770	29 773	28 506
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	46 040	46 042	49 679
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	170 860	170 855	171 336
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	1 014 460	1 014 458	874 105
Activités culturelles	23	33 480	33 481	34 124
Réseau d'électricité	24			
	25	3 802 360	3 802 346	3 560 407

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024*Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	12 832 343	11 282 900
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	12 832 343	11 282 900

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	34,00	33,00	61 311,00	3 613 319	784 982	4 398 301
Professionnels	2						
Cols blancs	3	37,00	33,00	60 402,00	2 176 637	548 368	2 725 005
Cols bleus	4	48,00	38,00	79 132,00	3 023 487	704 325	3 727 812
Policiers	5						
Pompiers	6	12,00	35,00	23 700,00	934 707	180 191	1 114 898
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	131,00		224 545,00	9 748 150	2 217 866	11 966 016
Élus	9	7,00			342 549	57 729	400 278
	10	138,00			10 090 699	2 275 595	12 366 294

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2			466 271		466 271
Réseau de distribution de l'eau potable	3	120 536	366 603	189 838		676 977
Traitement des eaux usées	4	203 636		125 847		329 483
Réseaux d'égout	5	49 218	276 430	75 477		401 125
Autres	6	1 901 876	1 142 940	365 598	1 785	3 412 199
	7	2 275 266	1 785 973	1 223 031	1 785	5 286 055

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2	10 625	1 777
Autres	3	20 755	18 502
	4	31 380	20 279
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	4 559	5 337
Sécurité civile	8		
Autres	9	2 410	
	10	6 969	5 337
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	809 287	645 286
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	809 287	645 286
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	39 621	38 331
Réseau de distribution de l'eau potable	18	259 927	208 606
Traitement des eaux usées	19	35 460	36 509
Réseaux d'égout	20	225 094	163 247
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22	6 695	6 925
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	566 797	453 618
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35	63 909	66 836
Autres	36		
	37	63 909	66 836
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	87 877	23 137
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40	55 808	112 525
	41	143 685	135 662
Réseau d'électricité			
	42		
	43	1 622 027	1 327 018

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Michèle Lalonde	1.1 Maire	73 062	18 580	15 722	
Arielle Beaudin	1.2 Conseiller	25 258	12 081		
Gaetan Gagné	1.3 Conseiller	24 110	11 532		
David Huggins-Daines	1.4 Conseiller	24 110	11 532		
Alexandre Laganière	1.5 Conseiller	24 110	11 532		
Jean-François Robillard	1.6 Conseiller	25 001	11 958		
Richard Allard	1.7 Conseiller	24 668	11 799		

Note

La rémunération des élus ne comprend pas l'allocation de départ et de transition. Une provision pour l'allocation de transition a été comptabilisée mais non versée pour le poste de maire au montant de 69 629 \$. Une provision de départ a été comptabilisée et non versée pour les postes de maire et conseillers au montant total de 18 984 \$.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1		6 500 000 \$
Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement			
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	3		307 163 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :			
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6		\$
Ligne 3 : Autres revenus	7		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10		\$
Ligne 9 : Autres charges	11		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13		\$
Ligne 14 : Débiteurs	14		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19		\$
Ligne 24 : Libres	20		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22		\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	23		\$
Constatés au cours de l'exercice	24		\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25		\$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 411 839 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 1 511 579 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 _____ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 _____ \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

Évimbec

Durée de 6 ans de 2023 à 2028.

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ 1 162 452 \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

Fonds de redevance au développement :

- 5 308 \$ / unité
- Règlement # 1324

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<p>10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?</p> <p>Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024</p>	63	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	64			\$
<p>11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?</p> <p>Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?</p> <p>Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024</p>	65	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	66	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	67			\$
<p>12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024</p> <p>Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024</p>	68			\$
<p>13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du <i>Volet entretien</i> du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD</p> <p>Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :</p> <p>a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver ▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été <ul style="list-style-type: none"> Systemes de sécurité Chaussées pavées - entretien préventif Chaussées pavées - entretien palliatif Chaussées en gravier - entretien préventif Chaussées en gravier - entretien palliatif Systemes de drainage Abords de routes Total des dépenses relatives à l'entretien d'été <p>b) Dépenses d'investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver ▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été <p>c) Total des frais encourus admissibles</p> <p>d) Description des dépenses d'investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relatives à l'entretien d'hiver : ▪ Relatives à l'entretien d'été : <p>e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :</p>	69			\$
	70			\$
	71			\$
	72			\$
	73			\$
	74			\$
	75			\$
	76			\$
	77			\$
	78			\$
	79			\$
	80			\$
	81			\$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 _____ 2019-324
- b) Date d'adoption de la résolution 86 _____ 2019-10-21

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____ 1

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- | | | |
|--|----|-------|
| h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) | 94 | 1 224 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) | 95 | 410 |
| j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) | 96 | |

Règlement

- | | | | |
|--|----|--------------------------|-------------------------------------|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 97 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|----|--------------------------|-------------------------------------|

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-06-16

Nom du signataire : Julie Brazeau

Fonction du signataire : Trésorière

Date de transmission au Ministère : 2025-06-16

Date et heure de la dernière modification : 2025-06-13 10:49

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	37 775 260	41 391 245	37 808 597
Investissement	2		3 287 045	4 063 677
	3	37 775 260	44 678 290	41 872 274
Charges				
	4	39 495 688	38 836 866	36 486 745
Excédent (déficit) lié aux activités	5	(1 720 428)	5 841 424	5 385 529
Moins : revenus d'investissement	6 ()	(3 287 045)	(4 063 677)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(1 720 428)	2 554 379	1 321 852
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	5 182 018	5 283 523	5 182 018
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9		73 596	45 292
Remboursement de la dette à long terme	10 (4 023 170)	(4 065 582)	(4 013 074)
Affectations				
Activités d'investissement	11 ((25 000))	(232 053)	(113 928)
Excédent (déficit) accumulé	12	536 580	992 157	933 590
Autres éléments de conciliation	13		85 392	39
	14	1 720 428	2 137 033	2 033 937
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		4 691 412	3 355 789

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	12 515 179	10 672 562
Débiteurs	2	21 328 455	19 412 163
Prêts	3		
Placements de portefeuille	4		
Autres	5		
	6	33 843 634	30 084 725
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Emprunts temporaires	8		
Créditeurs et charges à payer	9	7 142 582	7 065 949
Revenus reportés	10	7 470 140	5 189 593
Dettes à long terme	11	51 802 847	48 745 837
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12		
Autres	13	125 500	60 647
	14	66 541 069	61 062 026
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(32 697 435)	(30 977 301)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	16	94 179 207	86 715 779
Autres	17	1 246 513	1 148 383
	18	95 425 720	87 864 162
Excédent (déficit) accumulé	19	62 728 285	56 886 861

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	6 928 209	3 509 853
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Dette - Parc Claude-Henri-Grignon	2.1	347 980	371 278
▪ Activités de bienfaisance	2.2	2 349	2 349
▪ Dette - Camion incendie	2.3	43 400	64 500
▪ Budget - projets spéciaux	2.4	1 117 859	603 530
▪ Projets infrastructures	2.5	85 203	115 884
▪ Dépenses reportées	2.6	486 131	336 345
▪ Affectation - Aqueduc	2.7	436 640	650 000
▪ Affectation - Égout	2.8	719 689	855 687
▪ Affectation - Environnement	2.9	708 412	750 000
▪ Affectation - Pavage	2.10	253 000	493 000
▪ Affectation - Logements abordables	2.11	500 000	500 000
▪ Affectation - Changements climatiques	2.12	741 701	1 000 000
▪ Dette - REG 1340	2.13	8 242	
	3	5 450 606	5 742 573
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	2 777 197	4 453 291
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	63 423	184 829
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	145 490	107 725
Autres			
▪ Fonds de stationnements	10.1	7 365	7 365
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(2 296 080)	(2 401 232)
Financement des investissements en cours	12	(5 889 649)	(4 525 345)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	55 541 724	49 807 802
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	62 728 285	56 886 861

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	47 394 232
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	52 915 061

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	298 479	352 295
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	27 492 925	26 349 632
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	13 344 492	12 795 870
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	10 464 575	9 295 378
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	543 529	267 825
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	52 144 000	49 061 000

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	31 487 740	31 758 775	30 179 998
Compensations tenant lieu de taxes	13	783 220	745 070	715 554
Quotes-parts	14			
Transferts	15	1 368 840	2 414 821	1 032 178
Services rendus	16	1 227 560	1 371 979	1 298 220
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	2 462 950	4 613 753	4 190 054
Autres	18	444 950	486 847	392 593
	19	37 775 260	41 391 245	37 808 597
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		2 871 234	3 992 235
Autres	23		415 811	71 442
	24		3 287 045	4 063 677
	25	37 775 260	44 678 290	41 872 274

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Administration générale	1	6 218 060	5 726 148	156 817		5 882 965	5 548 093
Sécurité publique							
Police	2	3 282 050	3 245 457			3 245 457	3 109 843
Sécurité incendie	3	1 846 540	1 922 162	154 687		2 076 849	2 066 121
Autres	4	137 580	127 936			127 936	120 577
Transport							
Réseau routier	5	8 415 342	7 917 728	2 447 594		10 365 322	9 786 369
Transport collectif	6	136 290	144 709			144 709	137 991
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	3 984 916	4 347 778	2 033 534		6 381 312	6 171 571
Matières résiduelles	9	2 292 392	2 210 424	41 657		2 252 081	2 171 485
Autres	10	152 180	164 469			164 469	147 139
Santé et bien-être	11	227 890	205 567			205 567	269 430
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 202 050	1 113 704	17 188		1 130 892	1 036 050
Promotion et développement économique	13	406 460	408 598			408 598	409 277
Autres	14						
Loisirs et culture	15	4 423 050	4 396 636	432 046		4 828 682	4 185 781
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	1 588 870	1 622 027			1 622 027	1 327 018
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	34 313 670	33 553 343	5 283 523		38 836 866	36 486 745
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	5 182 018	5 283 523 (5 283 523)			
	21	39 495 688	38 836 866			38 836 866	36 486 745

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	3 287 045	4 063 677
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (12 832 343)(11 282 900)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())
Financement à long terme des activités d'investissement	4	5 630 085	2 708 965
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	232 053	113 928
Excédent accumulé	6	2 320 299	1 290 780
	7	(4 649 906)	(7 169 227)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(1 362 861)	(3 105 550)

Extrait du rapport financier, page S14